L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, \$3.50 par an. Payé d'avance, \$3.00 — Etats-Unis, \$3.50

On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIV.

No. 11.

Montréal, Jeudi, 18 Mars 1883.

Prix du numéro: 7 centins.—Annonces, la ligne: 10 centins Toute communication doit être affranchie. Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

Mme ALBANI

(EMMA LAJEUNESSE)

L'administration de L'Opinion Publique a l'honneur de donner avis qu'à l'occasion du passage à Montréal de Mme Albani, la grande artiste Canadienne-Française, elle publiera son portrait, en double-page, dans le numéro du 29 courant. Ce pertrait sera accompagné de la biographie de l'artiste, due à la plume de Napoléon Legendre.

Les personnes qui désirent se procurer ce numéro peuvent s'adresser au bureau de L'Opinion Publique, Montréal, en envoyant 7 centins seulement en timbres-Poste. Le journal sera expédié franc de port à tous ceux qui feront remise de cette somme.

Les demandes seront reçues jusqu'au mercredi, 28 courant. Inutile d'écrire après cette date.

SOMMAIRE

SUMMAIRE

Texte: Mme Albani.—Normands et Canadiens, par A. D. De-Celles.—Le paradis terrestre, par C.-A.-M. Paradis. Ptrc.—Le rapport du commissaire de l'agriculture pour 1881-82, par G.-A. D.—Féte de saint Thomas.—Choses et autres.—Tentative d'évasion d'un condamné à mort.—Poésie: Pour un présent de noce, par Louis Fréchette.—Amour et larmes, par Mary.—Nos gravures: La tenderie aux grives en Ardennes: Naufrage du paquebot transatlantique « la Picardie."—Notes commerciales.— De tout un peu.—Léon XIII et l'empereur Guillaume. — Le triomphe d'un prophète.—Nouvelles diverses.—Les échecs.—Sommaire du « Monde Illustré."—Pensées.—Le jeu de dames.—Annonces.

Graveres : Un duo : Le naufrage de la « Picardie " : Aspect du pont du steamer pendant les coups de mer du 3 janvier : La Tenderie aux grives en Ardennes.

NORMANDS ET CANADIENS

Les voyageurs qui ont visité la Normandie et le Canada ont été frappés de la ressemblance qui existe entre les Canadiens et les habitants de cette ancienne province de France. Ils signalent une foule de traits communs aux deux populations séparées de tant de façons depuis au-delà d'un siècle. Cette resemblance surprend nombre de personnes, car il est bien avéré que les colons de la Nouvelle-France n'étaient pas tous des Normands. Le Perche, l'Aunis, la Picardie, l'Angoumois, Paris, ont fourni collectivement autant de colons à la Nouvelle-France que la Normandie. Il est évident que dans le travail de fusion des races qui s'est opéré, l'élément normand a dominé comme le plus nombreux et le plus fort. Il a donné son caractère et ses traits distinctifs à la nouvelle population, résultante de ce mélange d'éléments.

Que la race normande se soit distinguée parmi les nations du monde, c'est là un fait éthnographique que personne ne songera à contester. On a vu les Normands partir du Nord au Xe siècle, planter solidement ment leur tente sur les côtes ouest de la France, et s'élancer de là, au XIe siècle, pour conquérir l'Angleterre, l'Irlande et la Sicile Ce sont encore des chefs normands qui, au XVe siècle, viennent conquérir la moitié de la France à la suite d'Henri V et de Henri VI. Les Normands ont toujours parlé avec orgueil de ces houts foits de même qu'anjourd'hui enorgueil de ces hauts faits, de même qu'aujourd'hui en-core les grands seigneurs d'Angleterre se font gloire de descendre des compagnons de Guillaume le Conquérant.

Les points de ressemblance que l'on note chez les Canadiens et les Normands sont-ils bien frappants ou tout de surface? Existent-ils même réellement? Ceux qui nous trouvent un peu ou besucoup Normands, n'ont-ils pas été victimes de souvenirs plus ou moins fidèles, comme ces personnes qui, en voyage, retrouvent les traits de leurs amis sur les figures qu'ils rencontrent. Nous en étions là de nos réflexions, lorsqu'il nous est tombé sous les yeux un ouvrage fait à point pour four-nir réponse à ces questions. M. Baudrillart publiait, en 1881, un ouvrage intitulé: La Normandie, passé et présent. C'est une enquête faite à la demande de l'Institut de France, dont fait partie M. Baudrillart, sur l'état de la population pormande au mayon être et aux l'état de la population pormande au mayon être et aux l'état de la population normande au moyen âge et aux siècles qui l'ont suivi jusqu'à nos jours. Les populations normandes sont l'objet, dans cet ouvrage, d'investigations approfondies au triple point de vue moral, intellectuel et matériel. En jetant un coup d'œil sur le tableau tracé par M. Baudrillart, on ne peut s'empêcher de remarquer que plusieurs des traits qu'il relève chez nos ancêtres, se retrouvent fortement accusés sur la figure de leurs descendants.

Dès les premiers temps du moyen âge, la population normande se fait remarquer par la fierté de ses allures, par son esprit d'indépendance. Ses seigneurs étaient de rudes maîtres qui, souvent, ne voulaient pas d'autres lois que leur volonté. Les paysans se chargèrent de les mettre à la raison. Avant toutes les populations de France, ils obtinrent maints avantages. Robert Wace chantant plus tard leur lutte contre les seigneurs met ces vers dans la bouche des rebelles :

Nus sumes homes cum il sunt :

Un savant, qui a aussi fait des études sur la Normandie, prétend qu'elle était au moyen âge de deux siècles en avance sur les autres parties de la France. "C'était un fait avéré, selon M. Baudrillart, que les populations rurales normandes sont alors beaucoup plus avancées sous le rapport des libertés et des avantages dont elles jouissent, que ne l'est en général le reste de la France agricole. Elles ont obtenu l'abolition ou la conversion des redevances et des services les plus pé-nibles, et c'est à peine si le servage y subsiste."

Les Canadiens n'ent-ils pas fait preuve du souci de

leurs droits avec un acharnement tout normand. peine étaient-ils passé sous le joug de l'Angleterre qu'ils voulurent se prévaloir des droits et des privilèges de la Constitution anglaise. Fut-il jamais population plus ar-dente à réclamer le droit de se gouverner elle-même? Les conquérants n'en revenaient pas de surprise en voyant l'audace de cette poignée de vaincus qu'ils croyaient trop ignorants pour connaître la liberté, même de nom, se relever fièrement et dire aux vainqueurs: " Nous voulons nous gouverner nous-même. Puisque nous sommes sujets anglais, donnez-nous les avantages que procure cette condition." Ils furent encore bien plus surpris lorsqu'ils virent les Canadiens mis à même de faire fonctionner les institutions représentatives, déployer une aptitude pour le self government digne des vétérans de la politique anglaise rompus de longue date aux difficultés du métier. Blood will tell, disent les Anglais, et à coup sûr nous avons démontré qu'au point de vue de l'amour de la liberté et des moyens d'en user avec sagesse, nous étions de sang normand.

A propos du peu d'empressement du normand Richard à secourir son beau-père, Augustin Thierry fait observer que ce peu de zèle " ne provint d'aucun scrupule ni d'aucune répugnance morale, mais de ce que Richard ne vit dans cette intervention rien de favorable à son intérêt qu'il était "habile à démêler et ardent à poursuivre selon le caractère qui distinguait déjà les habitants de la Normandie."

Cette " habileté à démêler leurs intérêts," cette ardeur à en poursuivre la satisfaction, sont en effet, remarque M. Baudrillart, les traits qui continueront à caractériser les classes rurales de la Normandie." C'est cette qualité qui les pousse à réclamer leurs droits par-tout et toujours. De là cette humeur processive que 'on reproche à nos parents.

Ne sommes-nous pas un peu trop nermands à ce point de vue? Quel pays plus fertile en litiges que le nôtre! avec quelle ardeur ne se lance-t-on pas dans les procès! Que de tois l'on a vu de ces enragés plaideurs anadiens, se risquer de gaieté de cœur dans des querelles judiciaires sans issue!

On a souvent trouvé singulier le goût qu'avaient les Canadiens pour les aventures, les voyages, les expéditions en tous genres et l'on s'est souvent demandé d'où

leur venait cette manie de courir le monde? Cette humeur aventureuse ne la tiennent-ils pas, par atavisme, des anciens Normands si aventureurs? Nous ouvrons là le champ aux hypothèses et le rapprochement peut paraître forcé à plus d'un titre. Nous le faisons avec toutes les réserves possibles et nous nous demandons si l'instabilité des premiers colons qui avaient tant de peine à s'attacher aux nouveaux établissements, ne venait pas de leur répugnance—éprouvée par les Français et les étrangers—à arracher à la forêt la terre qu'ils devaient cultiver? Ne se faisaient-ils pas coureurs de bois parce que la traite leur donnait des profits plus considérables que l'agriculture? Mais d'où vient qu'encore unionally de la cultivater de l'agriculture? aujourd'hui le cultivateur à l'aise quitte soudain son établissement pour courir les mille risques de l'émigration et roir, comme il le dit, du nouveau?

Nous hésitons beaucoup moins à trouver les Canadiens sous les traits des Normands lorsque M. Baudrillart, d'après les auteurs anciens nous décrit leur "goût singulièrement développé pour l'élégance des vêtements dans la partie aisée de la population agri-cole; une sociabilité dont la race est loin d'être dépourvue, quoique le sentiment personnel y frappe davan-Tous ces caractères sont fortement marqués dans un ouvrage publié sous Charles V, avec ce titre : Le livre des propriétés des choses. On y lit à propos de la Normandie qu'elle est moult peuplée, pleine de gens forts et hardis en batailles, courtois en parler, honnestes en habits, piteux de cueur (c'est-à-dire pleins de commisération), paisibles et vivant bien avec les autres nascions.'

Il paraît qu'au moyen âge et plus tard, le bon peuple de la Normandie raffolait de dîners arrosés de cidre et de poiré que cette province produisait en abendance. L'auteur que nous venons de citer dit qu'ils sont grands huveurs en leurs festoiments et grandes chères se font par boire. L'intempérance a même ravagé cette pro-

Elle avait un caractère assez général pour qu'un poète ait pu écrire ces vers :

On plante des pommiers ès-bords Des cimetières près des morts: C'est pour nous remettre en mémoire Que ceux dont là gisent les corps Comme nous ont aimé à boire.

L'intempérance existe toujours en Normandie, mais elle a changé de caractère avec la boisson qui la produit. Aujourd'hui le Normand boit de l'alcool au lieu de cidre et le caractère de son intempérance s'est res-senti de ce changement du cidre blond au vitriol corrosif.

Ne serions-nous pas un peu Normands sur ce point? Il fut un temps où la dive bouteille avait trop d'adorateurs parmi nous et ce serait encore une sainte que l'on chômerait volontiers si les lois, la religion n'étaient pas teujeurs ici en pleine croisade contre l'intempérance. Qui n'a entendu la vieille chanson :

Les Canadiens ne sont pas des fous Ils ne partent pas sans prendre des coups.

Si nous cherchons chez les Normands les traits qui nous flattent, nous devons aussi nous reconnaître dans leur portrait lorsqu'il montre une grimace qui ne nous

est pas étrangère ?
Nous ne nous arrêterons point à constater que notre prototype d'outre-mer est un brave à trois poils, et que sous ce rapport le Canadien a été dans l'occasion un Normand accompli. La bravoure est commune à toute la race française; c'est une qualité qui tient, du reste, à toutes les nations européennes, et il n'y a qu'un chau-vinisme étroit qui refusait de la voir ici plutôt que là. La différence n'est que dans la façon dont elle se mani-

Nous nous rapprochons encore beaucoup des Normands dans notre langage; nous avons leur manière de prononcer les mots; nous trainons un peu la phrase comme eux. Le correspondant du Times qui, l'an dernier, accompagnait M. Gambetta dans sa tournée en Normandie, faisait remarquer que les populations accueillaient froidement ces harangues qui enflammaient les Français de l'est et du midi. Il ajoutait que cela n'était pas étonnant vu que les Normands ne sont pas démonstratifs. Les habitants de nos campagnes restent aussi